

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 22
votants : 27
Absent : 0

Pour : 22
Abstention : 0
Contre : 5

N°025/2017

L'an deux mille dix-sept

le vingt-huit du mois de mars à dix-neuf heures

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 22 Mars 2017.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Charles BEVACQUA / Nathalie DIGANI / Jean-Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI / Delphine BOLLARO / Taoufik FATFOUTA / Christine DECORDER / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Jean-Yves LESSATINI / Gracienne DODAIN / Sonia CHAKROUNI / Marc LEROY

PROCURATIONS : Philippe JANIN à Jean-Marc GIMENEZ / Jean-Luc CAMBRA à Charles BEVACQUA / Eddie DEGIOVANNI à Monsieur le Maire / Pierre VESTRI à Marc LEROY / Régine RODRIGUEZ à Delphine BOLLARO.

ABSENT :Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

oo

OBJET :**Vu** le Code Général des Collectivités,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Considérant la nécessité d'adopter le budget primitif 2017 détaillé ci-dessous

**BUDGET PRIMITIF DE LA
COMMUNE DE DRAP –
EXERCICE 2017**

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	5 060 740 €	5 060 740 €
FONCTIONNEMENT	4 860 713.31 €	4 860 713.31 €

Il est décidé au Conseil Municipal de validé le budget primitif 2017 de la Commune.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture le :
31/03/2017
Et publication en Mairie
le : 03/04/2017

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Robert NARDELLI